

Vendredi 20 janvier, un détenu du quartier contrôlé a réussi à se faufiler dans un lieu de la détention dont l'accès lui était pourtant interdit.

Notre collègue Killian s'en apercevant décide d'aller à la rencontre de ce détenu afin de lui faire quitter les lieux. Ce dernier mécontent de se voir rappeler à l'ordre devient agressif envers notre collègue et tente de lui asséner un violent coup de pied. Heureusement notre collègue parvient à esquiver ce coup !

C'est donc tout à fait légitimement et avec professionnalisme que cet agent décide de maîtriser ce détenu afin de stopper son accès de violence.

L'alerte est donnée et le chef adjoint du bâtiment 1 se rend sur place. C'est alors l'incompréhension pour Killian car le chef doute des explications qu'il lui donne !! En effet, le responsable adjoint décide d'aller visionner les caméras pour vérifier les dires de notre collègues surveillant !!! En attendant pas de mise en prévention, on réintègre le détenu belliqueux dans sa cellule !!!

HALLUCINANT !!!!!

D'autant plus qu'après avoir été visionner les images qui confirment bien la version de Killian, décision est prise de placer le détenu en prévention au quartier disciplinaire !!

L'UFAP de Montmédy voit ici deux problèmes :

- **Déontologiquement** le fait de remettre en cause la parole d'un agent est **insultant et humiliant !**
- **Règlementairement** le fait de placer un détenu en prévention au quartier disciplinaire alors que l'incident est clos est tout simplement **interdit !**

Monsieur le chef adjoint du bâtiment 1, vous qui allez dans peu de temps passer un oral pour accéder au grade de lieutenant, nous vous invitons à revoir votre copie. Si votre comportement et vos décisions sur cet évènement ne sont pas dignes d'un premier surveillant, ils le sont encore moins d'un officier.

De nombreux collègues nous ont témoigné leur émoi face à cette situation. D'autant plus qu'une commission de discipline récente a vu de nombreuses relaxes prononcées remettant là aussi en cause la voix des personnels.

Par ailleurs, nous profitons de ce tract pour interpellier notre directeur au sujet de la mise en place des ELSP. En effet, nous vous avons récemment sollicité pour vous demander de vous positionner sur le service qui serait mis en place. En effet, de nombreux collègues intéressés par cette nouvelle fonction attendent d'en savoir plus car ils ne souhaitent pas signer un chèque en blanc, ce qui est bien légitime !!

Vous connaissez notre position, nous demandons des effectifs supplémentaires pour une mise en place optimale des ELSP.

En l'absence d'apport d'effectif, il n'est pas concevable de sacrifier des secteurs de la détention, particulièrement le week-end.

L'UFAP de Montmédy demande à notre chef adjoint du B1 de **respecter la parole de ses agents surtout en cas d'incident avec un détenu**. Si vous savez reprocher aux surveillants qu'ils ne font pas leur boulot, ayez au moins la décence de les écouter quand ils le font.

L'UFAP de Montmédy attend des réponses quant à la mise en place des ELSP.

Pour l'UFAP,
Le secrétaire local
Jérôme D.